


ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PIÈCE N°5 - DOCUMENTS GRAPHIQUES

RÈGLEMENT GRAPHIQUE APPLICABLE AU PÉRIMÈTRE DU FORUM À COURCHEVEL

 Périimètre d'application de la règle graphique : la hauteur maximum des constructions à destination d'hébergement hôtelier ne pourra pas excéder la cote altimétrique ngf 1770.



Nota : Le règlement du PLU s'applique hormis les dispositions précisées ci-dessus

